



N° 50 • Juin 2010



# ORSAC Liaison

Lettre de liaison de l'organisation pour la santé et l'accueil

## Sommaire

Dossier. L'Orsac d'hier à demain.....p 2/3  
Paroles d'acteurs.....p 4/5  
Brèves d'actualités .....p 6

## ÉDITO

### Pointillés...

Ce n'est pas tout à fait par hasard si ce numéro d'Orsac Liaison, qui vous annonce ou vous confirme le changement du président du conseil d'administration, est consacré à l'Orsac, à son histoire et à ses valeurs associatives fondatrices.

Le passé n'est pas destiné à provoquer la nostalgie des temps anciens. Il est au contraire dynamisant lorsqu'il est regardé comme un socle dont on vérifie la solidité et la pertinence pour animer le présent et envisager l'avenir les yeux grands ouverts.

Le dossier «l'avenir en héritage» est carrément époustouflant tant il reflète le dynamisme, la clairvoyance et la générosité de ceux qui nous ont précédés. On découvre, on ressent quasi charnellement les hommes et les femmes dont les vies ont tissé ce grand mouvement : bénévoles engagés, salariés au service, personnes accueillies dans leur humanité souffrante.

Paroles d'acteurs, avec «la juste distance» nous dit la perception de la vie associative de l'ORSAC par ceux qui la font être aujourd'hui. Il contient tout l'essentiel.

Qu'en retenir plus particulièrement ?  
« On ne pilote pas aux ratios », « La décentralisation, la subsidiarité, la responsabilisation... ça marche »,  
« Il m'a lu la Charte... et j'y ai adhéré »,  
« L'engagement bénévole est la force et la richesse de l'Orsac »

Exerçant la fonction de président depuis décembre 2002, je lis ces témoignages avec beaucoup d'émotion et une joie sincère. Nous ne sommes sûrement pas parfaits et ne versons pas dans l'autosatisfaction, mais nous sommes unis et solidaires par des convictions d'une force renversante qui bouscule les schémas et fait bouger les lignes.

Je passe le relais à Jean-Claude Michelin qui se présente à vous dans ce numéro. Je le fais sereinement et de façon apaisée même s'il est difficile de vous quitter sans un sérieux pincement au cœur.

Pour conclure, une petite histoire vraie... une histoire de pointillés ! Un de mes amis, président d'une association d'insertion dans une autre région que la nôtre, présentait récemment un nouveau projet

à son autorité de tutelle. Une circulaire administrative listait en annexe et à titre d'exemples des actions pouvant répondre aux attentes de l'administration sur le sujet en question. Cette liste se terminait par des pointillés... L'action présentée par l'association de mon ami n'était pas dans la liste mais en respectait totalement l'esprit : celui des pointillés. L'inspectrice qui a étudié le dossier lui a répondu qu'elle ne pouvait l'accepter car... elle ne savait pas ce qu'il y avait dans les pointillés et la circulaire ne le disait pas !

Finalement le dossier a été repris par un responsable plus... « responsable » et la conclusion fut heureuse mais plus tardive.

Je souhaite à l'Orsac, comme elle l'a toujours fait, de remplir encore beaucoup de pointillés et de leur donner vie.

Je vous adresse mes pensées chaleureuses et pleines de gratitude pour le bonheur d'avoir pu agir à vos côtés au service des personnes accueillies.

**Robert Doldourian**



À la ferme Dienet.

## La juste distance

« L'engagement bénévole est la force et la richesse de l'Orsac. Elle parvient à se renouveler et à trouver des personnes partageant ses valeurs. »

P. Vassallo

**Comment perçoivent-ils l'Orsac ? Directeur, administrateur, vice-président ou salarié, ils ont dessiné ensemble le portrait d'une association atypique.**

*« Je voulais quitter le privé lucratif ; après un an et demi à Orcet-Mangini, je suis toujours aussi surprise par l'esprit de respect des patients, des familles et des salariés. On ne pilote pas uniquement aux ratios et j'apprécie ! »*  
Directrice adjointe de l'établissement d'Hauteville, Karen Pizzaballa a néanmoins du mal à cerner le rôle exact de l'Orsac : fonctionnel ? hiérarchique ? Avec son mélange d'engagement bénévole fort et d'autonomie marquée des établissements, l'Orsac échappe décidément aux modèles. L'association semble réussir cette alchimie particulière qui la place à la « juste distance » des établissements : « par le biais de l'administrateur délégué – mais pas seulement –, l'association s'efforce à la fois de

soutenir les établissements et de les encadrer », commente Frédéric Dewulf, directeur d'Orsac insertion, fort de 28 ans au sein de l'Orsac.

« L'intégration de nouveaux établissements s'est toujours passée sans rancune ni sentiment de "mise sous tutelle", malgré mes inquiétudes de départ. C'est une des réussites de l'Orsac. »

D. Finette

« L'Orsac n'est pas une association d'usagers. Mais pour l'établissement, elle est incarnée dans l'administrateur délégué. »

P. Hahn

« Être administrateur est un rôle enrichissant et valorisant. »

F. Buisson

« L'Orsac est très investie dans les projets des établissements. Elle pourrait apporter plus d'appui technique et d'expertise au quotidien pour aider les équipes de direction. »

K. Pizzaballa

## Décentralisation

Et tant pis si ce pari de la gestion décentralisée laisse dubitatifs certains partenaires de l'Orsac. « *Le rôle du secrétaire général et de son équipe est délicat : ils doivent respecter la décentralisation et la subsidiarité tout en étant présents auprès des établissements, en particulier dans les coups durs* », résume François Buisson, vice-président de l'Orsac. Le siège se positionne comme un lieu ressource pour les sujets transversaux (juridique, ressources humaines, finances...); c'est aussi un appui aux établissements dans le développement de leurs projets et un garant des orientations de l'association et des bonnes pratiques de gestion. « *Le quatuor vice-président/administrateur délégué/secrétaire général/directeur doit fonctionner !* » Et malgré les incidents de parcours, ça marche !

A l'extérieur, l'Orsac est reconnue « *pour sa rigueur de gestion* » et son sérieux. Son organisation est appréciée des services de l'État ou des organismes financeurs parce qu'elle autorise justement les contacts directs avec les directions des établissements. De fait, ces dernières ont un rôle majeur dans un système décentralisé.

## Des valeurs partagées

Daniel Finette, administrateur délégué d'Envol depuis 2005, connaissait-il l'Orsac auparavant ? Cet ancien spécialiste des risques industriels fut « *recruté* » par Robert Doldourian : « *Il m'a lu la charte de l'Orsac et j'y ai retrouvé d'emblée ce à quoi j'aspirais après ma retraite professionnelle. C'est une association laïque, qui ne se base pas sur l'assistanat mais sur le respect de l'individu et de ses capacités.* » La cohésion de l'association tient probablement dans le partage de ces valeurs. « *La charte de l'Orsac présentée aux nouveaux salariés et portée en annexe du contrat de travail permet de prendre conscience qu'au-delà de la structure qu'ils rejoignent, existe une association forte* », ajoute F. Dewulf. En interne, l'association est mieux connue aujourd'hui par les 2300 salariés grâce aux efforts de communication engagés depuis des années. Outre l'administrateur délégué, les cadres connaissent, au moins de nom, tel administrateur expérimenté en matière financière ou tel autre de bon conseil pour les ressources humaines. « *Ce sont des personnes ressources pour les établissements* », témoigne Philippe Hahn, adjoint de direction aux Marmousets.

## Innover

Au CPA, on s'efforce de décliner le principe de décentralisation qui anime l'Orsac : « *c'est une manière de respon-*

*sabiliser les personnes* », argumente le directeur, Pascal Vassallo. Celui qui fut secrétaire général de l'Orsac entre 1986 et 1990 puis de nouveau entre 1996 et 1999 se souvient d'une époque où l'Orsac étaient essentiellement incarnée par les directeurs d'établissements (moins nombreux); puis vint l'instauration d'un secrétaire général et d'un embryon d'équipe au siège. Les liens entre les établissements et l'association se distendirent un temps avant de se resserrer, entre autres grâce à la mise en place de groupes de travail associant directeurs et administrateurs délégués et aux conseils pléniers. Ce mode de fonctionnement exigeant a le mérite de préserver la capacité à faire émerger les idées de terrain. Autrement dit, la capacité d'innovation.

« Vis-à-vis des organismes financeurs et des "tutelles", c'est un équilibre de droits et de devoirs : devoir de bien dépenser l'argent public qui nous est confié, droit d'être écouté et considéré. »

F. Buisson

« Pour présenter l'Orsac, on utilise les chiffres, ses champs d'intervention et surtout ses valeurs de primauté de l'individu. »

P. Dewulf



Pascal Vassallo, François Buisson, Karen Pizzaballa, Daniel Finette, Frédéric Dewulf, Philippe Hahn (de gauche à droite).

# L'avenir en hé

**Née du refus de la résignation chez quelques jeunes malades placés en sanatorium en 1937, l'Orsac a gardé intactes une énergie bâtisseuse et une foi dans les capacités des individus.**

Entre 1937 et 2010, les circonstances paraissent si différentes et la parenté pourtant si claire. Les jeunes malades que la tuberculose avait reclus dans les sanatoriums d'Hauteville souvent pour une ou deux années et qui ont créé l'association n'ont pas transmis en héritage qu'un sigle, l'Orsac, et des statuts. Les administrateurs et les salariés qui font vivre l'association et sa vingtaine d'établissements soixante-treize ans plus tard partagent avec eux le sens de l'engagement et des motivations profondes : venir en aide aux personnes malades ou démunies et se battre pour se forger un avenir d'homme debout.

### **1935. La révolte.**

Robert Sené a rejoint les dizaines de jeunes malades atteints de tuberculose envoyés dans les sanatoriums ou les pensions de famille du plateau d'Hauteville, dans l'Ain, pour se soigner – et éviter la contagion. Il refuse cette inaction et ce vide forcés et, avec une poignée de jeunes malades chrétiens, s'installe à la villa Marie-Louise avec un projet : guérir mais aussi s'entraider moralement et préparer la réinsertion professionnelle et sociale.

### **1937. La création.**

Les statuts de l'Orsac sont déposés le 1<sup>er</sup> juillet : l'Organisation sanatoriale catholique s'installe au Splendid hôtel.

### **1945. Le lien.**

Début d'un bulletin de liaison entre les « Orsaciens », malades anciens et actuels. Il prend le nom d'*Altitudes* et paraîtra 25 ans.

### **Un livre sur l'Orsac fin 2010**

*Raconter 75 ans d'histoire en se nourrissant d'archives et de témoignages : c'est l'objectif de cet ouvrage qui sera publié fin 2010. Il raconte les pionniers de l'Orsac, les circonstances parfois surprenantes de l'entrée de certains établissements dans le giron de l'association, les projets de l'Orsac et ses liens avec ses partenaires. Avec en toile de fond, des valeurs humaines indéfectibles. Entre les lignes, on y lit aussi l'histoire du secteur social en France et l'évolution du regard porté sur les « mal-doués », les « fous », les « pauvres » et les « exclus ».*

### **1948. La réinsertion.**

Le Dr Delannoy déniché à Marseille une belle bastide que l'Orsac achète pour ouvrir un centre de rééducation professionnelle. La Rougrière ouvre en 1951 et offre un métier aux ex-malades souvent sans formation ou contraints à une reconversion forcée.

### **1952. La reconnaissance.**

L'Orsac est reconnue association d'utilité publique.

### **1952. Mont-Fleuri.**

L'Association française des apatrides, créée après la guerre, demande à l'Orsac de créer une maison de

retraite pour des réfugiés russes et une maison de santé pour malades étrangers chroniques. Elle s'installe dans l'ancien hôtel Mont-Fleuri à Grasse.

### **1953. Hélios.**

L'Orsac reprend la gestion d'Hélios, un petit sanatorium créé par les pères jésuites à côté du Splendid.

### **1965. Jeanne d'Arc.**

La pension de cure Jeanne d'Arc, à Hauteville, entre dans le giron de l'Orsac.

### **1967. My Dream.**

La fondatrice de My Dream, une pension de famille pour malades nerveux à Divonne, lègue ses biens à l'Orsac. Un centre de convalescence est ouvert.

### **1970. La psychiatrie.**

À la demande de la congrégation des sœurs de Saint-Joseph, l'Orsac accepte finalement de reprendre les hôpitaux psychiatriques Saint-Georges et Sainte-Madeleine, à Bourg-en-Bresse, qui accueillent 1 600 malades. Ils fusionnent pour devenir le CPA, Centre psychothérapeutique de l'Ain.

### **1972. Les reconversions.**

La tuberculose a reculé et les sanatoriums doivent se reconvertir. Hélios devient un centre de posture psychiatrique en 1972, Jeanne d'Arc une maison de convalescence et de rééducation en 1976 avant de fusionner avec le Splendid. En 1979, le Splendid devient le centre de convalescence l'Orset.

### **1972. Les Marmousets.**

L'abbé Boisson avait fondé une maison d'enfants à caractère social à Ferney-Voltaire. Nommé vicaire général du diocèse, il confie les Marmousets à l'Orsac.

### **1973. Un nouveau nom.**

Symbole d'une évolution, l'Orsac est rebaptisée Organisation pour la santé et l'accueil.

### **1973. Les Alaniers.**

C'est encore la congrégation de Saint-Joseph qui sollicite l'association pour reprendre l'institut médico-éducatif pour jeunes filles Les Alaniers, à Bourg.

### **1977. Saint-Vincent.**

Premier établissement de l'Orsac dans le Rhône : l'association gestionnaire de la maison d'enfants et du foyer d'accueil pour jeunes Saint-Vincent à Oullins fusionne avec l'Orsac.

# éritage

## **1981. La Pousterle.**

Créée par la communauté protestante, la maison de retraite La Pousterle à Nyons est en difficulté. À la demande de la DDASS, l'Orsac reprend l'établissement.

## **1984. L'Arc-en-ciel.**

L'institut de rééducation pour jeunes garçons de Trévoux est repris par l'Orsac, à la demande de son fondateur par ailleurs membre engagé de l'Orsac, Georges Raymond.

## **1985. La Freta.**

L'association La Freta a demandé à l'Orsac l'ouverture d'un centre d'aide par le travail à vocation forestière.

## **1985. Atelier protégé.**

L'atelier du FAT est créé pour les jeunes filles des Alaniers et, rapidement, pour la réinsertion professionnelle de malades du CPA. Il est regroupé en 1990 à Péronnas avec le Cava, centre d'adaptation à la vie active.

## **1988. Dienet.**

Un CAT à vocation agricole est créé à Saint-Paul-de-Varax.

## **1994. Orsac insertion.**

La structure d'aide à la réinsertion professionnelle est créée au bénéfice des usagers des établissements de l'Orsac. Idem pour le service d'accompagnement et de soutien (SAS).

## **1994. Roche-Fleurie.**

Les autorités de tutelle demandent à l'Orsac de reprendre un établissement d'accueil d'adultes handicapés mentaux : Roche-Fleurie à Premeyzel.

## **1998. Envol.**

L'Orsac est sollicité pour reprendre Sherpa, un atelier de réentraînement au travail. Il devient Envol.

## **2007-2009. Les derniers-nés.**

Entrée dans l'Orsac des Maisons d'Hestia et de la clinique Notre-Dame (Rhône), du centre médical Mangini (Ain) et du centre de soins de suite du Mas des Champs (Isère). Ouverture de l'EHPAD du Clos Chevalier (Ain) en 2009.

## Jean-Claude Michelin, nouveau président de l'Orsac

Élu président en mai à la suite de Robert Doldourian, Jean-Claude Michelin endosse les habits de sa nouvelle fonction avec le pragmatisme d'un fils de paysan ardéchois et l'élan d'un esprit indépendant. Ingénieur électronicien passé manager d'hommes et de projets dans l'industrie, il s'est passionné pour les aspects relationnels et organisationnels des fonctions d'encadrement. Au point qu'il imaginait sa retraite partagée entre un tiers de missions d'expertise sur le métier de manager, un tiers de bénévolat et un tiers pour ses loisirs et sa famille. Mais l'irruption de l'Orsac a chamboulé ces projets : sollicité par François Buisson pour prendre la responsabilité du secteur Sud (il réside lui-même à Valence), il se laisse séduire par l'esprit et l'éthique de l'association, par ses projets et par l'impératif d'action. Il est élu administrateur en juin 2006. Il abandonne progressivement l'expertise et s'apprête aujourd'hui à passer le relais dans une association d'aide à Madagascar à laquelle il participe depuis plusieurs années. Attaché au fonctionnement

démocratique et collectif du bureau, il aborde la part d'inconnu de sa nouvelle fonction de président avec sérénité... et avec déjà des pistes pour l'avenir : l'essaimage auprès d'autres associations, la mise en commun de moyens entre établissements pour des fonctions transversales, la consolidation du secteur enfance et insertion. Dernière précision : outre l'Orsac, trois sujets peuvent être abordés avec bonheur par le nouveau président : le chant choral (qu'il a pratiqué), la musique et la lecture. À bon entendeur...



# Brèves d'actualités

## Accords d'entreprise

L'Orsac et les partenaires sociaux ont signé un accord en mars sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), en avril un accord sur la prévention et à la gestion du stress au travail. L'accord d'entreprise sur l'emploi des seniors est effectif depuis janvier.

## Un Espace emploi sur [orsac.fr](http://orsac.fr)

Depuis avril, l'Espace Emploi recense l'ensemble des offres d'emploi des établissements de l'Orsac (100 à 150 par an). Il est accessible à partir d'un lien sur la page d'accueil du site de l'Orsac.

## Pose de la 1<sup>re</sup> pierre à My Dream (01)

Les travaux de reconstruction du foyer My Dream à Divonne-les-Bains ont démarré en mars (maison d'enfants à caractère social Les Marmousets). Sa capacité sera augmentée de 10 à 12 places.

## CPA : suivi des détenus (01)

Depuis l'ouverture du nouveau centre de détention de Bourg-en-Bresse en février (600 places), une équipe constituée d'un médecin et 2 postes et demi de psychologue a en charge le suivi des détenus. Près de 8 sur 10 sont concernés par un traitement psychiatrique ou un traitement de substitution.

## Un Sessad à l'Arc-en-Ciel (01)

Ce service de 24 places sera ouvert progressivement à compter de janvier 2012. Il pérenniser les prestations de l'actuel service Paroles auprès de 80 collégiens et lycéens en rupture subite avec leur environnement. En outre, il accueillera des enfants qui ne relèvent pas directement de l'ITEP ou qui pourront sortir plus tôt de l'ITEP grâce à cet accompagnement. Il assurera enfin un accompagnement pour des jeunes de 16 ans, après l'ITEP.

## Nouvelle adresse pour le SAVS Logement (01)

Créé en 2007 à Bourg-en-Bresse, le service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) Logement a atteint 30 places fin 2009. Il vise l'acquisition progressive de l'autonomie, d'abord en logement collectif avec un accompagnement adapté puis en logement individuel. La construction de deux unités de vie de 6 places est en cours par un bailleur social.

## Le pôle SSR de Bourg-en-Bresse prend forme (01)

Ce projet est porté par l'Orsac (et ses établissements du plateau d'Hauteville) et le centre hospitalier de Bourg-en-Bresse : il prévoit un pôle de soins de suite et de réadaptation de 160 à 170 lits d'hospitalisation complète et 50 places d'hospitalisation de jour. Sur cet ensemble, respectivement 60 lits et 30 places seront gérés par l'Orsac.

## Fusion à venir d'Orcet et Mangini

Le processus de fusion du centre médical Mangini et du centre médical L'Orcet est engagé. Une organisation par projet a été arrêtée qui doit permettre d'aboutir en 2011.



## Coordination du handicap psychique

La Coordination handicap psychique de l'Ain a été validée par l'Agence régionale de santé début mai. L'objectif est d'apporter une connaissance centralisée des ressources des territoires et de travailler sur les articulations entre les acteurs du sanitaire, du médico-social et du social. Réunissant de nombreux partenaires, elle va être pilotée par l'Orsac qui recrute pour cela un chargé de mission à mi-temps.

## Formation sur le handicap psychique (01)

Une formation « sensibilisation à la problématique du handicap psychique » est proposée aux professionnels en contact avec des personnes porteuses de troubles psychiques, plus particulièrement dans le domaine de l'emploi. Contacter Orsac insertion.



*Huile sur toile inspirée d'un poème africain, œuvre de Jean-Pierre Philibert, coordinateur médical aux Marmousets.*

## Nous, vous, ils

• **Jean Fangain**  
Administrateur délégué à l'ITEP des Alaniers à la suite de Pierre Jacquet.

• **Alain Ziller**  
Administrateur délégué de l'ESAT La Freta (à la suite de Jean Müller).

• **Jean Müller**  
Administrateur délégué en charge du projet de SSR sur Bourg-en-Bresse.

• **Thierry Labour**  
Administrateur en charge du secteur Sud (La Pusterle et Mont-Fleuri).

• **Charles Lançon**  
Oltre Roche-Fleurie et Orsac insertion, il prend en charge le CRP et le SAMSAH (ex-SRAME 01) de Bourg.

• **Érika Schnake**  
Coordinatrice d'Orsac insertion depuis décembre.

À consulter :  
[www.orsac.fr](http://www.orsac.fr)



# Le Mas des Champs

Centre de soins de suite et de réadaptation  
Isère – Saint-Prim

Secteur :  
Sanitaire

Administrateur délégué  
**Pierre Chatain**

Directeur  
**Max Philibert**

Cadre de santé  
**Laurence Müller**

Médecins  
**Dr Isabelle Mouliau**  
**Dr Emmanuelle Armanet**  
**Dr Georges Ebin**  
**Dr Christian Lagier**  
*(détaché)*  
**Dr Michel Cayot**  
*(département d'information  
médicale)*  
**Dr Françoise Maisonnier**  
*(pharmacien)*



L'établissement est agréé par les organismes de sécurité sociale et participe au service public hospitalier (ESPIC : établissement de santé privé d'intérêt collectif). Situé au carrefour de cinq départements, il fait partie du bassin de santé de Lyon sud. Il est financé par dotation globale.

## Soins de suite et de rééducation

Le Mas des Champs assure les soins médicaux, la rééducation et la réadaptation des patients qu'il reçoit et contribue à prévenir l'apparition d'une dépendance en favorisant leur autonomie. La prise en charge médicale est prioritaire, avec un objectif de retour rapide soit à domicile soit dans un autre établissement d'accueil. Elle est cependant complétée par un accompagnement dans la vie quotidienne, un travail avec les familles et une préparation à la sortie.

L'équipe est pluridisciplinaire. Avec les médecins et les équipes soignantes, des actions de prévention et d'éducation thérapeutique sont menées en direction du patient et de son entourage. Une ergothérapeute prépare les personnes au retour à domicile principalement. Une assistante sociale prépare la réinsertion familiale, sociale ou professionnelle. Elle est en contact permanent avec le patient, sa famille, la personne de confiance, les organismes d'aide et de financement pour les personnes âgées ou en difficulté. Elle monte les dossiers d'aide à domicile, d'accueil en maison de retraite ou d'APA et fait en sorte de les suivre jusqu'à leur réalisation.

## Une patientèle de proximité

Environ 600 personnes sont accueillies chaque année, avec une durée moyenne de séjour d'un mois. Elles sont adressées par les hôpitaux et cliniques des environs, essentiellement le centre hospitalier de Vienne qui est le pôle médical de référence. Environ 90 % des patients résident dans un rayon de 25 km autour de Saint-Prim.

La moitié des patients proviennent des 5 établissements suivants : CH de Vienne (26 %), clinique Trénel à Sainte-Colombe-les-Vienne (9 %), clinique Saint-Charles à Roussillon (7 %), CH d'Annonay (3 %) ainsi que du CH de Lyon sud (5 %).

## Fiche d'identité

### Historique

1932 : établissement de repos fondé par l'association La Providence (réservé aux femmes)  
1999 : évolution en centre de SSR, construction du bâtiment actuel, passage à la mixité des résidents  
2009 : l'établissement est transféré à l'Orsac afin de poursuivre l'œuvre engagée avec des valeurs d'humanisme et de subsidiarité.

### Coordonnées

Le Village 38370 Saint-Prim  
Tél. 04 74 56 57 57  
direction.mdc@wanadoo.fr

### Capacité d'accueil

57 lits  
Prévision de 20 lits sanitaires supplémentaires  
Projet d'une unité d'accueil temporaire de 10 lits

### Personnels

51 salariés soit 38,3 ETP

### Budget 2010

3,3 M€

- **L'équipe pluridisciplinaire** comporte des médecins, un pharmacien, un cadre de santé, des infirmiers, des aides-soignants, des agents de service et d'entretien, des kinésithérapeutes, un ergothérapeute, un psychologue, un assistant social, un animateur, des secrétaires, un comptable, une équipe de restauration et un directeur.

*Le Mas des Champs est situé au cœur du village de Saint-Prim, à 15 km au sud de Vienne. C'est un des plus jeunes membres de l'Orsac, puisque l'établissement a intégré l'association fin 2009.*

# Le Mas des Champs

- **Association intercommunale Pour l'avenir du Mas des Champs**

Une association rassemble des représentants des 34 communes du bassin. Elle intervient dans l'établissement et contribue à améliorer la vie quotidienne des patients par des animations assurées par des bénévoles ou par des dons : un aquarium, du mobilier d'extérieur, une sonorisation, des livres pour la bibliothèque...

Elle est aussi une force de soutien pour le Mas des Champs, notamment pour appuyer les projets d'évolution.

- **De La Providence à l'Orsac**

Le transfert de l'établissement en 2009 a été préparé par quatre années de travail en commun entre l'association La Providence et l'association Orsac. Une première convention de coopération a été signée en juillet 2007 ; elle a été renouvelée puis a été suivie d'un mandat de gestion confié à l'Orsac en juin 2009. Ce rapprochement s'est effectué en lien avec l'ARH et la Ddass de l'Isère. Un traité de fusion a été signé le 10 novembre 2009, avec un transfert du Mas des Champs de La Providence à l'Orsac.

## Le projet médical

L'établissement est orienté autour de trois types de soins de suite :

- oncologie
- chirurgie, orthopédie et traumatologie
- polyopathologies gériatriques.

La médicalisation a été renforcée afin de mieux assurer la prise en charge en orthopédie et traumatologie. Le projet médical a prévu de développer la prise en charge palliative en oncologie et d'augmenter la capacité d'accueil en SSR gériatriques.

## Soins de suite en oncologie

Le séjour en SSR fait souvent suite à une intervention chirurgicale. Cependant, les traitements anticancéreux (chimiothérapie, radiothérapie) s'accompagnent fréquemment de signes d'intolérance ou de complications justifiant le recours à un séjour en soins de suite.

Le travail se mène en équipe, au sein de laquelle les cas les plus difficiles sont discutés. A côté des soins médicaux proprement dits et de l'attention portée à l'aspect nutritionnel, il intègre une prise en charge psychologique du patient et de sa famille et un soutien aux familles. Le recours au réseau interdisciplinaire et au Comité de lutte contre la douleur (CLUD) est systématique.

## Soins de suite des polyopathologies de la personne âgée

L'objectif est d'aider les patients à recouvrer un maximum d'autonomie. Le travail s'effectue en réseau, avec de nombreux partenaires extérieurs. Il faut notamment veiller à dépister les dépressions réactionnelles suite au choc opératoire et à l'annonce de pathologies graves. La lutte contre la douleur est également un aspect central (surtout pour les maladies chroniques invalidantes).



### Accompagnement des malades en fin de vie

*L'établissement est régulièrement amené à accompagner des personnes en fin de vie (15 décès environ par an dans l'établissement) et donc à assurer des soins palliatifs. C'est un axe important du projet d'établissement qui implique l'ensemble du personnel médical et soignant. Cette capacité à accueillir des malades en fin de vie et à soutenir leur famille exige une forte motivation de tous et nécessite de la formation, notamment en matière de lutte contre la douleur et de soutien psychologique.*

- **Certification qualité**

Fin 2009, le centre de SSR a reçu la visite des experts de la Haute autorité de santé en vue de la certification V2. Leur rapport souligne des aspects très positifs concernant la prise en charge des patients.

### Vers une augmentation de la capacité d'accueil

*Le Mas des Champs a déposé dès 2008 auprès des tutelles un projet d'agrandissement de l'établissement de 25 lits, afin de mieux répondre aux besoins de lits de soins de suite sur le bassin de vie. Une première tranche de 5 lits a été acceptée en 2009, en priorité au bénéfice des patients de l'hôpital de Vienne. Le Mas des Champs est ainsi passé de 52 à 57 lits. Le projet de 20 lits supplémentaires comporte la construction d'un bâtiment adjacent. Il prévoit également la création d'une unité d'accueil temporaire de 10 lits, destinée à des personnes âgées dépendantes. Un rebasage de l'activité a été accordé en 2008, qui a contribué à rééquilibrer l'activité.*